

Groupe de travail Formation continue Mardi 12/05/2015



Etaient présents:

Yves LEON: IEN-IA adjoint à la Directrice académique

Régine CHAPUT : conseillère pédagogique chargée de la formation initiale et continue Adrien GONDY : pôle formation et concou<mark>rs, continuité du service</mark> et remplacement

Emmanuelle ROUBEROTE : continuité du service et remplacement

Nadine BATTUT : pôle formation et concours

Grégoire COCHETEL : directeur adjoint de l'ESPE chargé de la formation continue

Régine DUMAS : co-secrétaire du SNUipp-FSU 63

Florence BUSSIERE : SNUipp-FSU 63 Pierre VALLEJO : secrétaire du SE-UNSA

Amandine DUVIVIER : SE-UNSA Mathieu TOBIE : SUD éducation

<u>Les priorités départementales de formation</u> retenues pour 2015-2016 parmi les priorités nationales par l'IA sont les suivantes :

- assurer l'accueil, l'accompagn<mark>ement et la formati</mark>on des nouveaux enseignants à une culture professionnelle commune aux métiers du professorat et de l'éducation
 - scolarisation des moins de 3 ans
 - PDMQC
 - laïcité

Les autres priorités nationales sont retenues mais de façon non prioritaires :

- mise en place des rythmes scolaires, APC, REP, accueil des élèves en situation de handicap, allophones
- prévention de la violence
- parcours éducatif artistique et culturel
- formation au numérique

Le SNUipp-FSU demande de privilégier également les priorités suivantes :

- accueil des élèves en situation de handicap
- connaissance des « dys » et scolarisation des élèves porteurs de « dys ».

Les autres organisations syndicales appuient cette demande.

Deux approches sont proposées : une formation globale sur la connaissance des « dys » et un accompagnement des enseignants ayant des élèves porteurs de « dys ». Au-delà de la définition de ces troubles, pour le SNUipp une formation sur la gestion de l'hétérogénéité semble incontournable.

Pour M. Cochetel, des outils sont déjà disponibles. L'inclusion scolaire est l'affaire de tous les enseignants de l'école. La formation par secteur lui paraît judicieuse.

M. Cochetel informe le groupe de travail d'une évolution du dispositif de formation à distance. Une formation en présentiel à l'ESPE pourrait compléter les modules magistère et il y aurait aussi des classes virtuelles. Afin de privilégier les interactions, il faudrait veiller au nombre de participants.

L'IA adjoint informe que les écoles dotées en matériel suite au plan sur le numérique devraient recevoir une formation.

Projet de stages de formation continue

Nouveaux directeurs : 4-5 semaines en 2 groupes de 15 à 20 personnes

CAPASH (D et F) 5 semaines / 9 personnes CAPASH B: 5 semaines / 1 personne Formation REP+: 80 heures (12 moyens) REP+ plus de maîtres que de classes

- 3 jours de 5h00 (pour 57 personnes)

5 jours de 5h00 (3 groupes de 15 et un groupe de 12)

ERASMUS : 1 semaine Formation diplômante :

A3 (hors temps scolaires) 9 personnes

- A2 (1 semaine sur temps scolaire) 8 personnes

- A1 (2 semaines sur temps scolaires) 10 personnes.

Parcours MPSA IA 63: 40h dont 3 jours sur temps scolaire

Artolérance: 12h sur temps scolaire (10 personnes)

Mise en place ENT école (Riom Combrailles): 24h sur temps scolaire (7 personnes)
Formation CAFIPEMF en attente : validation d'UE possible dans le cadre d'un MASTER

Projet de stages territoriaux (une vingtaine): 1 ou 2 jours par écoles

- Mise en place du conseil école-collège
- Maîtrise de la langue
- TB

Projet de stages départementaux : Environ 50 propositions

- Stages de 1 jour, 2 jours, 3 jours (en majorité)
- Stages de 3 semaines (2 semaines + 1 semaine)

Formation des T1 (Titulaires 1ère année)

Le SNUipp-FSU formule plusieurs demandes

- est-il prévu une formation spécifique pour les T1 (stagiaires sortants 2015) ?
- les PES sans master MEEF en pleine responsabilité cette année, pourraient-ils bénéficier l'an prochain en T1 de stages courts à public désigné ?
- les FSE sortants, pourraient-ils bénéficier de formation pour les disciplines peu ou pas traitées en formation initiale à l'ESPE (musique, arts plastiques, EPS en particulier)

M. Cochetel reconnaît ces besoins. Aucun engagement n'est pris pour l'an prochain par l'administration.

Validation des stagiaires 2015

Le SNUipp-FSU demande si des stagiaires ont été repérés en difficulté. Le SNUipp-FSU rappelle qu'il défend un tiers temps en responsabilité en classe pour les stagiaires. Notre organisation syndicale a dénoncé cette année à plusieurs reprises le mi-temps d'enseignement dans la mesure où cette formation considère les stagiaires comme des moyens d'enseignement. En conséquence, le SNUipp-FSU demande que les stagiaires soient évalués avec indulgence.

4 PES ont eu une seconde visite et 10 FSE auront une 2ème visite de l'IEN.

Le SNUipp-FSU souligne l'intérêt que l'accompagnement de ces stagiaires soit assuré par 3 professionnels différents et que les FSE puissent bénéficier d'une seconde visite avant la décision de titularisation.

Les FSE qui seront en renouvellement bénéficieront d'un accompagnement et d'un dispositif de formation qui seront définis en fonction de leurs besoins (MEEF validé ou non).

Formation initiale

Un DU sera mis en place pour les stagiaires déjà titulaires de MEEF.

Les autres seront en Master MEEF.

Deux stagiaires seront à mi-temps sur la même classe (lundi, mardi, mercredi / jeudi, vendredi puis rotation par période). Il y aura un stage massé de telle sorte qu'ils exercent en élémentaire et en maternelle. Ils devraient être inspectés une première fois en février ou en mars sur la période où ils seront en charge complète de la classe.

Le SNUipp-FSU exprime son désaccord et son inquiétude sur ce dispositif de 2 stagiaires par classe. Il pointe le risque que les stagiaires soient en difficulté avec les parents et le risque qu'un stagiaire en difficulté mette le second en difficulté. Il craint que ce dispositif nuise à la réussite des élèves. Il met en garde face à la surcharge de travail de ce type de mi-temps.

Mme Chaput répond que si un stagiaire est en difficulté, il sera retiré momentanément de la classe et une formation lui sera octroyée. Les mercredis après-midis seront des temps institutionnalisés de concertation entre les deux stagiaires avec le PEMF ou le CPC commun aux deux stagiaires.

Les postes des FSE seront bloqués au 2^{ème} mouvement, conformément à la demande des organisations syndicales. Il y aura un mouvement interne des FSE avec expression de vœux et nomination selon les critères sociaux (handicap) et familiaux (enfants), le numéro du vœu, l'expérience et la formation antérieures.

Le SNUipp demande à nouveau à ce qu'il n'y ait pas de cours pendant les vacances scolaires comme cela est prévu aux vacances de la Toussaint et en février (2 fois 1 semaine). Le SNUipp va adresser un courrier en ce sens à la direction de l'ESPE.

Compte rendu de Régine DUMAS et de Florence BUSSIERE

SNUIPP 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04.73.31.43.72, Fax 04.73.31.76.81
Snu63@snuipp.fr